

Relevé de décisions du Conseil de l'UFR SPSE du vendredi 17.05.24

Etaient présents ou représentés :

Collège A : 1- Mme Romo Lucia, 2-Mme Badea Constantina, 3-M. Amy Mathieu, 4-Mme Conty Laurence, 5-M. Raimond Olivier, 6-Mme Feldman Marion, 7 M. Gutierrez Laurent, 8- Mme Olry-Louis Isabelle, 9- Mme Hatchuel Françoise, 10- Mme Gratier Maya

Collège B : 1-Mme Eve Legrand, 2-M. Galey Louis, 3-Mme Leger-Chorki Laure, 4- M. Jeunesse Christophe, 5, M. Mesnager Laurent, 6-Mme Laroche-Joubert Mathilde, 7- M. Morvan Yannick, 8-Mme Rat-Fischer Lauriane, 9- Mme Rubio Bérengère, Mme Avezou-Boutry Virginie

Étudiants Élus : 1-M. Deambrogio Adrien, 2- Mme Cami Julia

Collège BIATSS : 1-M. Banaziack Thomas, 2- M. Bonnet Julien, 3- Mme Forbin Malarcordy, 4- Mme Boyer Sandra

Invités : 1- Mme Hélène Riazuelo, 2-Mme MAZE Corinne, 3- Mme Nathalie Béguin, 4- Mme Rurka Anna, 5- M. Lantian Anthony, 6- M. Markakis Konstantinos, 7- Mme Join-Lambert Hélène, 8- Mme Skandrani Sara, 9- Mme Esseily Rana, 10- M. Schneider Emmanuel

Sandra Boyer, secrétaire de l'UFR SPSE, est également présente

1. Bilans LMD4 des formations SPSE

Les porteurs de mention présentent les éléments saillants du bilan LMD4 de leur formation.

Présentation et mise au vote pour les formations suivantes :

- Licence psychologie
- Licence sciences de l'éducation et de la formation
- Licence santé et société
- Licence professionnelle RCAPE
- Licence professionnelle relation de la médiation animale
- Licence professionnelle métiers du conseil et de la formation des adultes
- Master sciences de l'éducation et de la formation (5 parcours)
- Master neuropsychologie (1 parcours)
- Master psychologie sociale, du travail et des organisations (3 parcours)
- Master psychologie du développement (2 parcours)

- Master psychologie de l'éducation et de la formation (1 parcours)
- Master psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé (2 parcours)

Discussion et mise au vote

Vote : Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 0

2. Présentation et mise au vote des livrets 2024-2025

Les membres du Conseil de l'UFR des Sciences Psychologiques et des Sciences de l'Éducation et de la Formation approuvent les livrets pédagogiques suivants :

- Licence psychologie
- Licence sciences de l'éducation et de la formation
- Licence santé et société
- Licence professionnelle RCAPE
- Licence professionnelle relation de la médiation animale
- Licence professionnelle métiers du conseil et de la formation des adultes
- Master sciences de l'éducation et de la formation (5 parcours)
- Master neuropsychologie (1 parcours)
- Master psychologie sociale, du travail et des organisations (3 parcours)
- Master psychologie du développement (2 parcours)
- Master psychologie de l'éducation et de la formation (1 parcours)
- Master psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé (2 parcours)
- DU Handicap
- DU FIPA (Fondamentaux de l'Ingénierie Pédagogique pour Adultes)
- DU CAFEL (Chef de projet « Apprentissage et Formation En Ligne)
- DIU Interventions en prévention et protection de l'enfance – approche théorico-clinique

Discussion et mise au vote

Vote : Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 0

3. Présentation et mise au vote des calendriers dérogatoires

Présentation, discussion et mise aux votes des calendriers dérogatoires demandés par l'UFR SPSE :

- Licence sciences de l'éducation et de la formation parcours travail social CV EFTS

- Licence professionnelle RCAPE
- Licence professionnelle métiers du conseil et de la formation des adultes
- Master 2 psychologie sociale, du travail et des organisations (3 parcours)
- Master 2 sciences de l'éducation et de la formation (5 parcours)
- Master 2 psychologie de l'éducation et de la formation

Discussion et mise au vote

Vote : Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 0

4. Point sur les ATERs

Point sur les postes pourvus et non pourvus à cette date.

5. Point demandé par les étudiants

- Quelques difficultés lors de partiels
- Enquête sur « la satisfaction » au sein des formations
- Formation « méthode de recherche » ?

Discussion au sujet de ces différents points

6. CPF

Réponse aux questions. Discussion.

7. Réponse au SPSI

Discussion

Séance levée à 13h00

Bien cordialement,



Hélène RIAZUELO
Directrice de l'UFR SPSE